

Communiqué de Presse

A Saint-Brieuc, le 3 avril 2020

La CCI Côtes d'Armor aux côtés des entreprises

Depuis le mardi 17 mars, le réseau des CCI a été désigné par le Ministre de l'Economie et des Finances comme interlocuteur de premier rang des entreprises, pour les accompagner dans la crise économique liée au coronavirus.

La CCI des Côtes d'Armor a donc adapté son organisation afin d'être aux côtés des entreprises :

Cellule CCI Prévention : un contact de proximité pour répondre à l'urgence

Depuis le début de la crise, la CCI Côtes d'Armor a mobilisé l'ensemble de ses conseillers pour accompagner les entreprises les plus durement touchées par la crise.

La cellule CCI prévention a traité près de **250** dossiers dont les demandes concernaient en priorité :

- le confinement et la poursuite de l'activité économique
- le soutien à l'activité
- le financement des entreprises
- les crédits inter-entreprises

Ces demandes qui nécessitent une intervention immédiate est vitale pour les entreprises.

Cellule CCI prévention :

Un numéro unique accessible de 8h30 à 17h30 : **02.96.78.62.00**

Une campagne active d'appels sortants :

Depuis le 27 mars, le dispositif de la cellule CCI prévention complète son action en lançant une **campagne d'appels téléphoniques**. Cette opération vise à contacter plus de 4000 chefs d'entreprises de 1 à 10 salariés dans les jours et les semaines à venir. Nos conseillers pourront ainsi leur proposer assistance et soutien, les informer sur les mesures mises en place et les orienter vers les dispositifs qui leur seront utiles.

A ce jour **517** appels ont été réalisés.

Cette campagne d'appels sortants permet également de mesurer l'impact de la crise sur les entreprises de notre territoire : **22 %** d'entre elles évoquent une préoccupation de **trésorerie** court terme, **15 %** une problématique de **lisibilité de l'information**, **11 %** recherchent **des équipements de protection** pour leurs salariés, **14 %** sont en attente de la mise en place des mesures de **chômage partiel** dans leurs entreprises.

Contact presse : Amélie VERRE LE ROUX - T. 06.37.57.17.24 - amelie.verre-le-roux@cotesdarmor.cci.fr

Pour mémoire, nos contacts quotidiens de proximité, nous permettent d'alerter en temps réel les pouvoirs publics de la situation économique, mais aussi des manquements concernant les dispositifs de soutien ou de problèmes techniques pouvant apparaître.

La CCI est associée à une cellule de crise pilotée par la DIRECCTE et regroupant les acteurs économiques et institutionnels territoriaux.

LA CCI est là : plan de continuité d'activité

Depuis le début de la crise, la CCI Côtes d'Armor a mis en place un dispositif global d'appui aux entreprises, à la fois par le maintien de ses activités et par des services exceptionnels liés à la crise :

- **La Cellule CCI Prévention**, 02 96.78.62.00, répond à toutes les questions de 9h à 12h de 14h-à 17h30 du lundi au jeudi - vendredi fermeture à 16h30.
- **Les formalités d'entreprises** : Centre de Formalités des Entreprises, signature de certificat électronique (Chambersign), les formalités internationales.
- **La formation diplômante** qui développe progressivement des classes virtuelles sur les différentes formations proposées afin d'assurer la continuité pédagogique avec les stagiaires.
- **Les services des établissements gérés** : aéroport de Saint-Brieuc Armor, les criées, la barge de Bréhat, les ports de commerce (en fonction des flux).

La CCI Côtes d'Armor reste connectée !

Facebook live, visioconférence, capsules vidéos, parole d'experts, tuto ...

Dès la semaine prochaine, une **programmation d'événements à distance** va se mettre en place. Il sera, entre autres, question : de respiration, agilité, cybersécurité, trésorerie, assurances, gestion de crise, visualisation positive ...

➔ Programme et les modalités liées à chaque atelier : www.cotesdarmor.cci.fr

Les dispositifs d'accompagnement des dirigeants en difficultés mis en place par la CCI sont plus que jamais actifs : **le Centre d'Information et de Prévention (CIP) et l'APESA**, au 02 96 78 62 00.

Un numéro unique : 02.96.78.62.00

Un Site web mis à jour en permanence : www.cotesdarmor.cci.fr

Suivez nous sur nos réseaux sociaux : @CCICotesdarmor

Contact presse : Amélie VERRE LE ROUX - T. 06.37.57.17.24 - amelie.verre-le-roux@cotesdarmor.cci.fr